

505LM5715

321

(1941)

521  
Équipement en block automatique à signaux lumineux de la section Melun à Montereau (par Héricourt et par Moret),

A  
Équipement en block automatique à signaux lumineux de la section Melun à Montereau (par Héricourt et par Moret).

Lettre SNCF au M. des T.P.

C.A. 22.10.41 24 V 2°  
26.10.41

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS  
-----

Le Président  
du Conseil d'Administration  
-----

Paris, le 26 octobre 1941

Région du Sud-Est  
-----

C O P I E

Etablissement du block automa-  
tique à signaux lumineux entre  
Melun et Montereau  
-----

Ve 374 000-8  
D 3421/59

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre, en deux exemplaires, le projet ci-joint relatif à l'équipement en block automatique à signaux lumineux (courant alternatif) de la section de Melun (inclus) à Montereau (inclus) par Héricy et par Moret.

Ce projet n'est inscrit à aucun de nos programmes actuellement en cours. Néanmoins, afin de n'en pas retarder la mise au point, nous le présentons, dès maintenant, à votre approbation, étant entendu que la dotation correspondante sera prévue au programme ordinaire des travaux complémentaires de 1942 que nous vous soumettrons prochainement.

Il annule et remplace le projet qui avait été présenté, le 21 décembre 1935, par la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée pour l'équipement de cette section en block à courant continu. Ce dernier projet figurait au programme des grands travaux contre le chômage et avait été approuvé par décision ministérielle du 25 mars 1936. Mais il n'a reçu qu'un commencement d'exécution limité, les travaux ayant été suspendus à la déclaration de guerre.

Je vous serais obligé de bien vouloir, après décision, me renvoyer un exemplaire du projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : FOURNIER.

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Communications:

22 octobre 1941

321

QUESTION V - Projets

2°) Equipement en block automatique à signaux  
lumineux de la section Melun à Montereau  
(par Héricy et par Moret)

P.V. (p.3)

M. LE PRESIDENT précise que la section Melun à Montereau (par Héricy et par Moret) est la dernière de la ligne Paris-Lyon à équiper en block automatique lumineux en vue de l'électrification prochaine de cette ligne.

La dépense totale est évaluée à 45 M.440. 28 M.440 seront prélevés sur les crédits de l'électrification. Pour le surplus, le projet sera inscrit au programme ordinaire des Travaux complémentaires de 1942.

En vue de ne pas retarder sa mise au point, il est proposé de le présenter sans plus attendre au point de vue technique.

Le Conseil approuve le projet.

Sténo (p.24)

M. LE PRESIDENT - Le second projet qui vous est soumis complète celui que vous avez approuvé il y a 8 jours.

Je vous avais indiqué qu'il subsistait certaines lacunes dans l'équipement en block automatique de la ligne Paris-Lyon. Le précédent projet s'appliquait à la lacune constituée par la section Corbeil-Melun. Celui que vous êtes appelés à examiner aujourd'hui concerne la section Melun-Montereau par Héricy et par Moret.

La dépense totale est évaluée à 45 M.440. Elle sera comprise, à concurrence de 28 M.440 dans le programme d'ensem-

ble d'électrification de la ligne Paris à Lyon. Les 17 M.  
restant à couvrir seront imputés au programme ordinaire de  
travaux complémentaires de 1943. Ce programme n'étant pas encore  
encore approuvé, nous nous bornons à soumettre ce projet à  
l'Administration, de façon à ce que son instruction, au point  
de vue technique, ne retarde pas le commencement des travaux.

Personne n'a d'objection à formuler ?

Le Conseil approuve le projet.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

-----  
Conseil d'Administration

-----  
Séance du 22 octobre 1941

-----  
V - Projets :

- 2°) Equipement en block automatique à signaux  
lumineux de la section Melun à Montereau  
(par Héricy et par Moret).

Pur

copie  
—

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

---

Paris le, 16 OCT. 1941

N O T E

pour Messieurs les membres  
du Conseil d'Administration  
-----

au sujet de

l'équipement en block automatique à  
signaux lumineux de la section :

MELUN à MONTEREAU (par Héricy  
et par Moret)

(ligne de Paris à Lyon et Marseille)

-----

Poursuivant l'exécution de son programme d'équipement des grandes artères en block automatique lumineux et en raison de l'électrification prochaine de l'artère Paris-Lyon qui conduit à réaliser cette signalisation sur la dite artère de façon à assurer dans les meilleures conditions de sécurité l'écoulement rapide de circulations plus nombreuses, la SNCF se propose de réaliser le block lumineux sur la section MELUN - MONTEREAU (par Héricy et par Moret).

Ce projet qui est inscrit au Programme Ordinaire des Travaux Complémentaires de 1942 procurera, indépendamment des facilités qui en résulteront pour l'exploitation, par suite de l'augmentation du débit que permet le resserrement des postes de cantonnement, les principaux avantages ci-après par rapport aux installations existantes :

- Réduction du nombre des signaux,
- Meilleure visibilité, surtout la nuit et par temps de brouillard,
- Identité des indications de jour et de nuit,
- Rapidité et simplicité de fonctionnement,
- Absence d'organes mobiles, et par suite diminution des risques de dérangement,
- Entretien plus facile,
- Unification des installations et des règlements.

Les dispositions prévues comportent essentiellement :

- a) l'installation de panneaux lumineux sur les voies principales avec suppression corrélative des signaux mécaniques actuels,
- b) l'établissement de circuits de voie,
- c) la modification corrélative des installations de sécurité des gares et notamment le remaniement des postes électrodynamiques de Melun et des postes mécaniques de Moret-les-Sablons et de Montereau.

.....

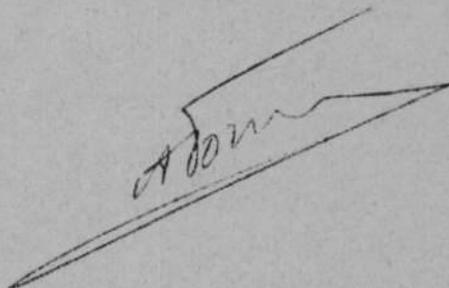
Les dépenses à engager pour l'exécution de ce projet sont évaluées à 45<sup>M</sup>440 dont 28<sup>M</sup>440 ont déjà été compris au projet d'électrification, ce qui fait ressortir finalement le montant du présent projet à 17 M. (les 28<sup>M</sup>440 correspondent à la différence entre le prix du block à courant alternatif sur voie électrifiée et le prix d'un block automatique ordinaire à courant continu).

Les prévisions de dépenses pour l'exercice 1942 sont de 1 M.

La réalisation du projet procurera une économie de personnel qui peut être chiffrée annuellement à 2 M.

Il est demandé à Messieurs les Membres **du** Conseil d'Administration de bien vouloir approuver ce projet.

Le Directeur du Service Central  
des Installations Fixes,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'A. D. M.', is written over a set of parallel diagonal lines that form a signature line.